



S.I.R.D.
135, rue de l'Industrie
38170 SEYSSINET-PARISSET

tél : 04.76.21.85.26
fax : 04.76.49.03.79

N/Réf : DELCOM **01-12**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Comité syndical
Du 18 janvier 2012**

Le dix-huit janvier deux mille douze, à dix-sept heures trente, le Comité syndical, dûment convoqué s'est réuni salle Henriette GROLL à SASSENAGE, sous la présidence de Monsieur Michel BAFFERT, Président du SIRD

Date de convocation : 5 janvier 2012

Nombre de délégués en exercice : 18 **Présents** : 15 **Votants** : 15

Présents : M BAFFERT, V BELLE, Y BOULARD, M BROUZET, A CARBONARI , J CARRIER, C COIGNÉ, C DIDIER, J GAUTHIER, F GILABERT, V GONNET, M.MASTROMAURO, P MOLINARO, M REPELLIN, J TESSAIRE

Absents excusés : G. FRIER, G JULLIEN. D ROUX,

Président de séance : Michel BAFFERT

Secrétaire de Séance : Véronique GONNET

Rappel du quorum : 10

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE- FINANCES

Débat d'orientation Budgétaire 2012

Rapporteur : Michel BAFFERT

Le président expose

La loi d'orientation budgétaire n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République, prévoit la tenue d'un débat d'orientation budgétaire au sein de l'Assemblée délibérante dans les deux mois qui précèdent l'examen et le vote du budget.

OBJECTIFS DU DOB

- Discuter des orientations budgétaires (préfigure les priorités qui seront affichées dans le budget primitif)
- Informer le comité syndical sur l'évolution de la situation financière du SIRD
- S'exprimer sur la stratégie financière pour les années à venir

Le DOB n'a aucune valeur décisionnelle. Néanmoins, sa teneur doit faire l'objet d'une délibération afin que le représentant de l'Etat puisse s'assurer du respect de la loi.

Les membres du comité syndical débattent des orientations budgétaires pour l'année 2012 à partir du document ci-joint remis à chacun d'eux.

Les membres du comité syndical, à l'unanimité, prennent acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires

Ainsi fait, les jours, mois et an susdits
Conforme au registre

Fait à Seyssinet-Pariset, le 19 janvier 2012
Le Président
Michel BAFFERT